

Monographie de 1887

I

La commune de Barbazan Debat se trouve située à peu près au centre du département des Hautes-Pyrénées. Elle est bornée au nord par les communes de Séméac, Sarrouilles et Laslades ; au sud, par la commune d'Allier ; à l'est par Angos, Calavante et Lespouey et à l'ouest par les communes de Salles et Soues.

Barbazan fait partie du canton (sud) de Tarbes et de l'arrondissement de Tarbes ; la distance au chef-lieu est de sept kilomètres, elle est la même pour le département.

La plus grande partie du territoire se trouve dans la plaine de l'Adour mais du côté de l'Est nous avons des collines plus ou moins hautes qui semblent vouloir remplir les fonctions de premiers remparts de la chaîne des Pyrénées.

Le sol est généralement d'un bel aspect et très riche en marne et en argile ; cette dernière est très recherchée par les industriels de Tarbes pour la fabrication de la poterie.

Comme cours d'eau, la commune n'est arrosée que par l'Alaric, canal de l'Adour, sortant après Bagnères de Bigorre entre Pouzac et Ordizan et se rejetant dans le même fleuve à Labatut-Rivière sous le nom de Lestéous.

Toutes les eaux sont potables : puits, fontaines, etc... Le climat est assez doux et la température est presque toujours dans la moyenne. L'altitude, en plaine est de 243 mètres.

II

Le chiffre de la population d'après le recensement de 1886 est de 604 habitants. Ce chiffre tend beaucoup à diminuer et la seule cause que nous trouvions, c'est l'émigration occasionnée par la misère.

La commune est divisée en six sections et deux hameaux.

1er - Le hameau de Piétat qui est situé au levant de la commune et sur la côte ; il est devenu célèbre par les nombreux pèlerinages qui se font tous les ans dans la belle chapelle qui y est construite.

2ème - Le hameau des tuileries qui est situé au nord et sur la route nationale de Tarbes à Toulouse et qui est ainsi appelé à cause de la fabrication de la tuile qui était dans le temps à peu près la seule industrie des habitants.

Sections

Noms des six sections	Population
Marque Darré	63 habitants
Marque Debat	168 habitants
Marque Dessus	78 habitants
Quartier du château	71 habitants
Quartier de Piétat	96 habitants
Quartier des tuileries	126 habitants

Pour une population totale de 604 habitants, on rencontre 161 feux.

D'après cette population, la commune est régie par le maire, un adjoint et douze conseillers municipaux. Les fonctionnaires employés faits par la commune sont : un instituteur et une institutrice laïques, un desservant, un garde-forestier, un garde-champêtre et un cantonnier.

Elle possède une église paroissiale et une chapelle dans le quartier de Piétat, cette dernière est desservie par des missionnaires.

Barbazan Debat fait partie de la perception de la réunion de Soues - Résidence du percepteur : Tarbes.

La commune est desservie par le bureau des Postes de Tarbes qui fait faire deux levées.

Les revenus qu'elle fait annuellement s'élevant environ à 5800 frs.

La valeur du centime est de 0,20461 centimes.

III

La terre dans la partie plaine est très fertile, la couche arable étant très épaisse et produit un peu de tout ; mais le maïs est le roi des productions.

Les procédés de culture sont très ordinaires ; ainsi on se sert de la charrue araire (simple et double) et...

1 er - de la charrue fouilleuse ; soit même, de la charrue en bois.

2ème - de la herse Valcourt ;

3 ème - du rouleau en bois ; ce dernier semble cependant vouloir céder la place au rouleau Croskil et,

4 ème - enfin, du scarificateur ordinaire.

D'autres instruments aratoires tels que : faucheuses, faneuses commencent à être connues des principaux propriétaires, mais ne sont pas encore en usage ; on fane, on sème et on fauche donc encore à la main.

Rendement par hectare	
Maïs	28 hectolitres par hectare
Blé orge	16 hectolitres par hectare
Pommes de terre	50 hectolitres par hectare
Vignes	12 hectolitres par hectare
Prairies artificielles et naturelles	8 quintaux par hectare

La commune possède une forêt d'une contenance d'environ 10 hectares et peuplée d'arbres différents : hêtres, bouleaux, acacias de chênes, ce dernier s'y rencontre beaucoup plus souvent que les autres. Le grand bois qui appartient au régime forestier donne un produit annuel d'environ 50 frs. Il va s'en dire que l'administration forestière pourvoit en reboisement. Le peu de vignes que nous avons n'a pas encore été attaqué par le phylloxéra, mais le mildiou y a fait l'année dernière de grands ravages. L'animal le plus répandu est la vache, les autres sont : le cheval, le porc et le mouton.

Pendant la saison, on se livre quelque peu à la chasse et à la pêche, on rencontre dans le premier cas la caille, la perdrix, la bécasse et dans le 2ème cas, la truite.

Sur l'Alaric, on rencontre deux moulins et une scierie.

Les voies de communication sont : la route nationale de Tarbes à Toulouse, la Route de Bagnères à Tarbes.

Le commerce le plus en activité parmi les habitants est le commerce du bois.

IV

Tout le monde a entendu parler du célèbre Guillaume de Barbazan qui s'illustra dans les guerres contre les Anglais ; sa renommée devint tellement grande que l'on donna son nom à la commune, à l'endroit qui l'avait vu naître.

D'autres personnages illustres tels que le Marquis de Castelbajac ont eu la même patrie, le même pays natal que Guillaume de Barbazan ; l'histoire fait si bien connaître leur vie et leurs exploits pour que nous n'ayons pas besoin de nous étendre là-dessus.

Les habitudes, les coutumes des habitants de Barbazan sont générales et n'ont rien qui mérite d'être signalé.

V

Depuis fort longtemps, l'instruction est donnée dans notre commune par des instituteurs mais on remarque facilement que l'école n'a pas été fréquentée, les gens étant, en fait d'instruction très arriérés. Aujourd'hui, il semble qu'on comprenne mieux le prix du savoir et la fréquentation est bonne et régulière.

L'instituteur et l'institutrice ont chacun une maison d'école que l'on peut dire habitables mais qui laissent cependant à désirer sous beaucoup de rapports. Les sacrifices que devrait s'imposer la commune serait d'environ 8000 frs.

L'école possède depuis 1881, une petite bibliothèque qui est à la disposition du public, le nombre de prêts s'élèvent en moyenne à 40 par an.

Le traitement de l'instituteur et de l'institutrice s'élèvent au petit chiffre de 1900 frs soit 1100 frs pour le premier et 800 frs pour le second.

Nombre de conjoints qui n'ont pas pu signer leur nom pendant la dernière année : un

Barbazan-Debat, le 13 Avril 1887.

L'instituteur Benjamin Thuron